



Bulletin d'inscription à renvoyer  
aux coordonnées suivantes :

Biocivam 11  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
ZA de Sautès, à Trèbes  
11 878 Carcassonne Cedex 9

Par mail

biocivam.conseil.viti@orange.fr

Renseignements

Nathalie Ramos - 04 68 11 79 25

### A SAVOIR !

#### Le crédit d'impôt à la formation

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 14 heures en 2018 vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 136,64 € (= 14 x 9,76 €).

Plus d'information auprès du Biocivam

#### Les services de remplacement

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation !

Service de Remplacement de l'Aude : 04 68 11 77 96



## FORMATION

### Réussir sa conversion Bio en viticulture



Intervention de Nicolas Constant ingénieur en  
viticulture Bio à Sudvinbio



Lundi 18 et mardi 19 février  
2019 - Aude



Contact : Biocivam 11 - 04 68 11 79 25

# Acquérir les connaissances techniques pour convertir son vignoble en Bio

*Cette formation a comme objectif d'acquérir les compétences nécessaires (techniques, agronomiques et économiques) pour s'engager dans une démarche de conversion de son vignoble en Agriculture Biologique, sans risque et en pérennisant son activité.*

## Programme de la formation:

### Lundi 18 février : matinée en salle et après midi visite d'exploitations viticoles bio

#### • **Situer son projet de conversion bio**

- Le cahier des charges bio, le système de certification et le contexte de la viticulture bio dans l'Aude.
  - **Conduite du vignoble en bio et travail du sol**
    - Raisonement de la fertilisation en bio : vie du sol, calcul des apports, fertilisants et coûts
      - Gestion des adventices et travail du sol
    - Quels coûts et impacts économiques pour l'exploitation ?

### Mardi 19 février : matinée en salle et après midi visite d'exploitations viticoles bio

#### • **Gestion sanitaire du vignoble en Bio**

- Stratégie protection phytosanitaire en bio : prophylactique, principales maladies/ravageurs et moyens de lutte : stratégie de protection du vignoble, confusion sexuelle, et produits utilisables en AB.
- Quels coûts et impacts économiques pour l'exploitation ?

#### • **Mettre en œuvre son projet de conversion**

- Autodiagnostic technico-économique et social
- Réalisation d'un plan d'action individuel

**INTERVENANT : Nicolas Constant - ingénieur conseil en viticulture Bio à SudVinBio**

**Horaires** • 9h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00

**Lieux** • A définir, l'adresse et le plan des lieux et exploitations sera envoyé quelques jours avant le début de la formation.

**Déjeuner** • Restaurant pour ceux qui le souhaitent

**Contact** • Nathalie Ramos - Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 25 - biocivam.conseil.viti@orange.fr

### **Condition de participation**

- Être éligible au fonds de formation Vivéa
- Non éligible : 80€ pour la journée



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Réussir sa conversion Bio en viticulture**

**A renvoyer : avant le 1er février 2019**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Agriculteur

Précisez le statut : .....

Salarié(e) agricole

En cours d'installation

Autres (précisez) : .....

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) au Biocivam et joins ma cotisation annuelle de 80 € (40€ porteur de projet) par chèque